

Montréal, le 10 décembre 2019

Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs
Dossier R-4045-2018 Phase 2**

Faisant suite aux informations fournies par les participants relativement à la planification de l'audience de la phase 2 du dossier mentionné en objet, la Régie de l'énergie (la Régie) vous transmet, par la présente, le calendrier de l'audience. **qui est reportée aux 17 et 18 décembre 2019 (et 19 décembre 2019, si nécessaire), dans la salle Krieghoff** de ses bureaux de Montréal.

La Régie s'attend à ce que tous les participants respectent le temps qu'ils ont demandé ou qui leur a été alloué, et fassent preuve de flexibilité pour tenir compte des imprévus qui pourraient survenir dans le cadre de cette audience. Par exemple, certains participants pourraient être appelés à présenter leur argumentation plus tôt ou plus tard que prévu au calendrier et la Régie s'attend à ce qu'ils soient prêts à ce faire.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml